



LES COÛTS DE LA MALTRAITANCE ENVERS LES TOUT-PETITS QUÉBÉCOIS

OBSERVATOIRE
des tout-petits

 Fondation Lucie
et André Chagnon

Si on regarde bien
dans les yeux d'un enfant,
on peut voir notre avenir.



Les tout-petits québécois et la maltraitance

Que nous apprennent les données recueillies auprès des services de protection de la jeunesse ?

- En 2015-2016, **7 700 signalements** ont été jugés fondés chez les tout-petits de 5 ans ou moins par les directeurs de la protection de la jeunesse (DPJ). Cela équivaut à environ **20 nouvelles situations de maltraitance par jour**.
- En 2015-2016, les signalements jugés fondés concernaient principalement la **négligence** et les **abus physiques**.

Comment la situation a-t-elle évolué dans les dernières années ?

- Le taux de signalements jugés fondés a **augmenté de 27 %** entre 2007-2008 et 2015-2016.
- Parmi les tout-petits maltraités, la proportion d'entre eux ayant vécu de la maltraitance à plusieurs reprises a **augmenté entre 2008 et 2014**.

Ces données peuvent toutefois sous-estimer l'ampleur réelle de la situation puisque ce ne sont pas toutes les situations de maltraitance qui sont signalées aux DPJ.

Les coûts humains : des conséquences multiples et persistantes pour les tout-petits

Les tout-petits pourraient être plus vulnérables à la maltraitance que les enfants plus vieux puisqu'ils sont moins exposés au regard extérieur. En effet, ils se retrouvent parfois isolés à la maison contrairement aux enfants plus âgés qui fréquentent une école.

Les impacts négatifs de la maltraitance peuvent toucher plusieurs aspects du développement d'un enfant.



Développement cognitif :

retard de langage,
problèmes d'attention,
problèmes de mémoire.



Développement physique :

modification de la
structure du cerveau,
malnutrition, problèmes
de vision et d'audition,
carie dentaire, épilepsie,
paralysie.



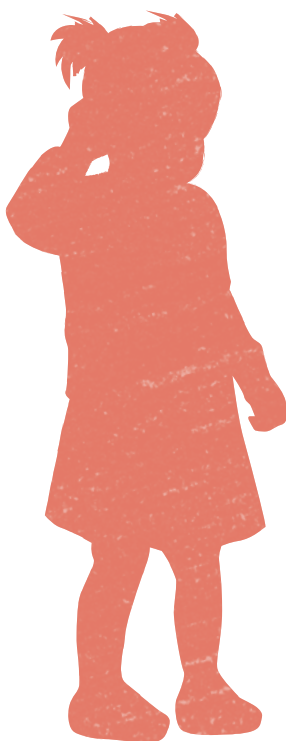
Développement affectif :

comportements
dépressifs, anxiété,
faible estime de soi,
difficultés de contrôle
des émotions.



Développement social :

retrait, évitement, colère,
agressivité, opposition.



Ces impacts sont plus importants chez les jeunes enfants en raison de leur plus grande vulnérabilité et de leur dépendance à l'égard des adultes pour les soins quotidiens et la réponse à leurs besoins de base. Ils peuvent en outre persister jusqu'à l'âge adulte et se manifester tout au long de la vie.



C'est pour ça qu'il faut
faire attention à nous.
Qu'il faut nous aider
à bien grandir.
Qu'il faut bien nous traiter.



Les coûts sociaux et économiques

En plus de ses impacts sur la vie des victimes, la maltraitance entraîne des coûts pour toute la société. Au Canada et aux États-Unis, des chercheurs ont dressé la liste des coûts sociaux et économiques associés à la maltraitance.

Selon la dernière étude disponible (2003) portant sur les coûts directs et indirects de la maltraitance, on estime à 15,7 milliards le coût annuel de la maltraitance au Canada.

En 2012, des chercheurs américains ont estimé que le coût total de la maltraitance dans l'espace d'une vie est comparable au coût associé au diabète de type 2.

On estime à
15,7 milliards
le coût annuel de
la maltraitance
au Canada.

Santé

Soins médicaux pour les blessures, services en santé mentale, médicaments, traitement des maladies chroniques.

Éducation

Services éducatifs spéciaux en raison de troubles de comportement et d'apprentissage.

Services sociaux

Services de protection, logement social, soutien aux familles, prévention de la violence, programmes pour jeunes délinquants, centres de désintoxication, résidences pour adolescents sans abri, organismes offrant des services d'aide aux victimes, ressources d'hébergement pour jeunes en difficultés.

Système judiciaire

Services de police, procès, aide juridique, frais d'incarcération pour les agresseurs et pour les victimes qui risquent davantage d'avoir des démêlés avec la justice. (Aux États-Unis, 27 % des enfants maltraités seront arrêtés à l'adolescence comparativement à 17 % des autres enfants. À l'âge adulte, 42 % des enfants maltraités ont un dossier criminel comparativement à 33 % des autres enfants).

Emploi

Perte de revenu (environ 5 000 \$ de moins par année selon des données américaines).

Il existe des facteurs de risque connus

Aucun facteur de risque n'est responsable à lui seul de la maltraitance. Les causes sont en général multiples et étroitement associées entre elles.

Voici quelques facteurs qui peuvent augmenter le risque qu'un enfant soit victime de maltraitance.



LES CONDITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES FAMILIALES



**LE STRESS ASSOCIÉ AU RÔLE PARENTAL
ET À LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE**



**L'ATTITUDE DES PARENTS PAR RAPPORT
À LA PUNITION CORPORELLE**



**LA DÉPRESSION, L'ANXIÉTÉ ET LES TROUBLES
DE LA PERSONNALITÉ CHEZ LE PARENT**



**LA CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL
ET DE DROGUES CHEZ LE PARENT**

**Plusieurs familles québécoises sont touchées
par l'une ou l'autre de ces situations.**

Par exemple :

- en 2013, 13 % des enfants québécois âgés de 0 à 5 ans vivaient dans une famille à faible revenu après impôt ;
- en 2012, près du tiers (35 %) des mères et du quart (23 %) des pères d'enfants québécois âgés de 6 mois à 5 ans présentaient un niveau de stress élevé lié à la conciliation des obligations familiales et extrafamiliales.

Pour certains parents,
c'est plus difficile. Il y en a
qui manquent d'argent. D'autres
qui sont seuls ou qui
sont épuisés.



Il est possible d'agir collectivement pour prévenir la maltraitance

Beaucoup de programmes cherchant à prévenir la maltraitance visent le soutien au rôle parental (ex. : les programmes SIPPE au Québec). Ces programmes ne sont toutefois qu'une stratégie parmi d'autres pour prévenir la maltraitance. Pour augmenter leur efficacité, **il faut combiner ces approches à des mesures sociales ou collectives.**

Les approches suivantes constituent des pistes intéressantes puisqu'elles ont démontré leur efficacité ou se sont avérées prometteuses ailleurs dans le monde.

RENFORCER LE SOUTIEN ÉCONOMIQUE AUX FAMILLES DÉFAVORISÉES

Les enfants issus de milieux défavorisés dont la famille peut bénéficier d'un programme d'aide sociale sont moins susceptibles de faire l'objet d'un signalement retenu par les services de protection.

AGIR SUR LES NORMES SOCIALES POUR PROMOUVOIR DES PRATIQUES PARENTALES POSITIVES

Le recours à la punition corporelle est moins fréquent et les méthodes disciplinaires non violentes sont plus utilisées dans les pays qui ont adopté une loi contre toute forme de punition corporelle. Ces lois peuvent avoir un impact sur la maltraitance, car la frontière entre la punition corporelle et l'abus est mince. Puisque les risques d'escalade sont élevés, une punition corporelle peut rapidement devenir de la violence physique sévère.

OUTILLER LES INTERVENANTS QUI SOUTIENNENT LES PARENTS

Les enfants suivis par un professionnel formé pour détecter la maltraitance et pour accompagner les parents dans leur rôle sont moins susceptibles d'être victimes de maltraitance ou de subir des agressions physiques mineures et psychologiques.

OFFRIR DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE ET DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ TÔT DANS LA VIE DE L'ENFANT

En offrant de la stimulation et de l'encadrement aux enfants de même qu'un répit et un soutien aux parents, les services de garde éducatifs de qualité pourraient contribuer à réduire le risque de mauvais traitements.

FAVORISER L'ACCÈS À DES LOGEMENTS ET DES MILIEUX DE VIE DE QUALITÉ

Il existe un lien entre le surpeuplement de la résidence familiale et le nombre de fois qu'un parent rapporte avoir frappé ou giflé un de ses enfants au cours de la dernière semaine. Des études ont également observé une association entre la défavorisation socio-économique du voisinage et la maltraitance.

Existe-t-il de telles mesures au Québec ?

Les mesures suivantes existent déjà au Québec et devraient être préservées. Cependant, leur application n'est pas toujours optimale et pourrait être améliorée. D'autres mesures pourraient aussi être envisagées.

- Le Québec dispose de mesures visant à améliorer la situation économique des familles. Des politiques comme le Régime québécois d'assurance parentale favorisent également la conciliation travail-famille.
- La prévention de la maltraitance est abordée dans certains programmes universitaires formant les futurs professionnels de la relation d'aide ou de la santé. Cette formation est toutefois laissée à la discrétion des établissements d'enseignement et n'est pas standardisée. Certains organismes communautaires œuvrant en prévention de la violence abordent ce sujet avec les professionnels des écoles et des milieux de garde.
- Au Québec, la maternelle 4 ans et les services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) offrent des services éducatifs aux tout-petits. Certains CLSC et organismes communautaires organisent des ateliers de stimulation précoce et d'éveil pour les enfants d'âge préscolaire. Ils constituent également un réseau de proximité pour soutenir les parents dans le développement de leurs habiletés parentales.
- La Politique gouvernementale québécoise de prévention en santé aborde la question des communautés, des logements et des conditions de vie. Par ailleurs, le milieu municipal québécois se mobilise actuellement pour encourager la création d'environnements favorables aux enfants et aux familles.

Agir ensemble et maintenant

La maltraitance envers les enfants demeure préoccupante au Québec. Des milliers de tout-petits sont touchés chaque année. En raison de leur vulnérabilité, cette situation peut avoir des conséquences importantes sur leur vie actuelle et future.

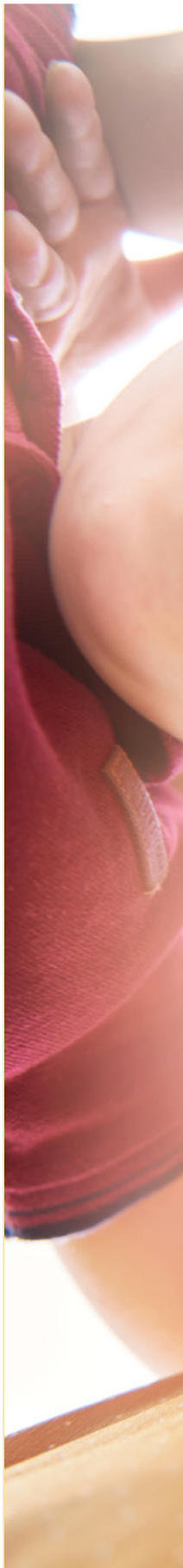
En plus des coûts humains auxquels doivent faire face les enfants maltraités, la maltraitance a un coût pour toute la société. Il est donc primordial d'agir pour prévenir la maltraitance.

Plusieurs mesures sociales ont démontré leur efficacité ou se sont avérées prometteuses pour prévenir la maltraitance, ici ou ailleurs dans le monde. Leur application au Québec demeure à évaluer.

Ensemble, il est possible d'agir pour prévenir la maltraitance envers les tout-petits québécois et ainsi permettre à chacun d'eux de développer son plein potentiel.

Pour plus d'informations sur les données présentées dans cette brochure, consultez notre dossier complet sur la maltraitance au tout-petits.org/maltraitance.

Il existe
des solutions.
Donnons à nos
tout-petits le meilleur
départ possible.





L'Observatoire des tout-petits a produit un dossier complet sur la question de la maltraitance envers les enfants âgés de 0 à 5 ans.

Ce dossier présente les données les plus récentes dont nous disposons sur les tout-petits québécois âgés de 0 à 5 ans victimes de maltraitance et traite des impacts de celle-ci sur leur développement. Il comprend également une recension des mesures collectives et des politiques publiques qui contribuent à prévenir la maltraitance des enfants de 0-5 ans. En plus du présent document, **ce dossier comprend :**



Une **vidéo** de sensibilisation



Un **rapport** complet de 42 pages



Une **brochure** regroupant les « faits saillants »

Consultez notre dossier complet sur la maltraitance au

tout-petits.org/maltraitance

OBSERVATOIRE des tout-petits

VEILLER POUR ÉVEILLER

L'Observatoire des tout-petits a pour mission de contribuer à placer le développement et le bien-être des tout-petits au cœur des priorités de la société québécoise. Pour y parvenir, l'Observatoire regroupe les données les plus rigoureuses concernant les 0-5 ans, les communique et suscite le dialogue autour des actions collectives nécessaires dans ce domaine.

Tout-petits.org



Fondation Lucie
et André Chagnon